

Date : 5 novembre 2025

Affaire suivie par : CORRIC Florian

Téléphone : 03 25 30 60 45

E-mail : FCORRIC@agгло-chaumont.fr

DREAL Grand Est
Service évaluation environnementale
14 rue du Bataillon de Marche n°24
BP 10001
67050 STRASBOURG Cexex

Référence : FC/SG

Objet : Modification droit commun PLU Chaumont_saisine examen cas par cas

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre notre projet de modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Chaumont, soumis à la procédure d'examen au cas par cas conformément aux articles R104-33 à R104-37 du code de l'urbanisme.

À l'issue de l'expertise menée dans ce cadre, l'Agglomération de Chaumont estime que cette modification n'a pas d'impact significatif sur l'environnement et peut donc être exemptée d'évaluation environnementale.

Je vous sollicite aujourd'hui pour que vous nous remettiez votre avis conforme sur cette absence de nécessité.

Votre avis devra m'être remis dans un délai de 2 mois à compter de la réception de la présente saisine, à défaut, il sera réputé favorable.

Comptant sur votre compréhension et votre collaboration,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.



Stéphane MARTINELLI

Stephane MARTINELLI
2025.11.07 09:23:39 +0100
Ref:9792058-14754999-1-D
Signature numérique
le Président

